

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

DÉPARTEMENT DES INSTITUTIONS, DU TERRITOIRE ET DU SPORT

Nouveau directeur général du territoire et du logement

Le Conseil d'Etat a désigné Alain Turatti à la tête de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL). Actuellement directeur d'un bureau privé d'aménagement du territoire à Sion, M. Turatti prendra ses fonctions le 1^{er} juin prochain. La DGTL est dirigée ad interim par Rebecca Lyon Stanton depuis le 1^{er} février.

Né dans le canton de Vaud et géographe de formation, Alain Turatti (48 ans) bénéficie d'une vaste expérience en matière de développement territorial et de politique de logement. Il connaît par ailleurs très bien l'administration cantonale pour avoir débuté sa carrière professionnelle au sein de l'ex-Service de l'économie, du logement et du tourisme de l'Etat de Vaud. Dans ce cadre, M. Turatti a par exemple œuvré à la révision de la loi vaudoise sur le logement.

Il a, par la suite, assumé pendant plusieurs années le rôle de chargé de mission pour l'hébergement et le développement du tourisme pour le compte de la Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV). Le nouveau directeur de la DGTL a également accumulé de nombreuses années d'expérience en tant qu'aménagiste dans le secteur privé, ce qui l'a conduit, dès 2016 et jusqu'à ce jour, à diriger le bureau AGORA-plan à Sion.

Le Conseil d'Etat a été convaincu par le parcours professionnel et les connaissances à la fois des institutions et des réalités du terrain de M. Turatti, dont la candidature a été retenue à la suite d'un exigeant processus de recrutement. Le gouvernement lui souhaite plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions et remercie Mme Rebecca Lyon Stanton pour son engagement en tant que directrice ad interim de la DGTL.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 février 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFTS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat

DFTS, Alain Turatti, directeur général du territoire et du logement

TÉLÉCHARGEMENT(S)